

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**SICTOMU**

**Numéro SIRET : 25300113500040**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE COLLECTIVITES LOCALES UZES**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : SICTOMU**

**ANNEE 2020**

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 19/03/2020**

Application agréée E-legalite.com

99\_BU-030-253001135-20200310-11\_2020\_03\_

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses  
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes  
p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – ANNEXES

### A - Eléments du bilan

- p.19 A1 - Présentation croisée par fonction  
p.26 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement  
p.28 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement  
p.31 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie  
p.32 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes  
p.34 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux  
p.35 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours  
p.36 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture  
p.38 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme  
p.39 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes  
p.40 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements  
p.41 A4 - Etat des provisions  
p.42 A5 - Etalement des provisions  
p.43 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses  
p.44 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes  
p.45 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement  
p.46 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement  
p.47 A8 - Etat des charges transférées  
p.48 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

### B - Engagements hors bilan

- p.49 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement  
p.50 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement  
p.51 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail  
p.52 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé  
p.53 B1.5 - Etat des autres engagements donnés  
p.54 B1.6 - Etat des engagements reçus  
p.55 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget  
p.56 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents  
p.57 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents  
p.58 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### C - Autres éléments d'informations

- p.59 C1 - Etat du personnel  
p.61 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier  
p.62 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement  
p.63 C3.2 - Liste des établissements publics créés  
p.64 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe  
p.65 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.66 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes  
D2 - Arrêté et signatures

Jointes Sans Objet

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

<b>Code INSEE</b> 30013	<b>SICTOMU</b> SICTOMU	<b>BP</b> 2020
----------------------------	---------------------------	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	35 527
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	187,66	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	165,80	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	76,50	0,00
5	Encours de dette/population	62,29	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	29,17%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	115,48%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	46,14%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	37,57%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>		
<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>7 920 000,00</b>	<b>5 920 000,00</b>

+

+

+

<b>R</b>			
<b>P</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>		
<b>O</b>	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent)</b>
<b>R</b>			<b>2 000 000,00</b>

=

=

=

<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	<b>7 920 000,00</b>	<b>7 920 000,00</b>
--	---------------------	---------------------

## INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>		
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)</b>	<b>2 420 233,27</b>	<b>1 566 278,88</b>

+

+

+

<b>R</b>			
<b>P</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>	<b>659 766,73</b>	
<b>O</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif)</b>
<b>R</b>			<b>1 513 721,12</b>

=

=

=

<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>	<b>3 080 000,00</b>	<b>3 080 000,00</b>
---	---------------------	---------------------

## TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>11 000 000,00</b>	<b>11 000 000,00</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
- (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 499 900,00	0,00	3 527 250,28	3 527 250,28	3 527 250,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 900 000,00	0,00	1 945 000,00	1 945 000,00	1 945 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	357 051,57	0,00	364 780,00	364 780,00	364 780,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 756 951,57</b>	<b>0,00</b>	<b>5 837 030,28</b>	<b>5 837 030,28</b>	<b>5 837 030,28</b>
66	Charges financières	100 300,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provision	300 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	400 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>6 587 251,57</b>	<b>0,00</b>	<b>6 667 030,28</b>	<b>6 667 030,28</b>	<b>6 667 030,28</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	905 000,00		704 000,00	704 000,00	704 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	507 748,43		548 969,72	548 969,72	548 969,72
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 412 748,43</b>		<b>1 252 969,72</b>	<b>1 252 969,72</b>	<b>1 252 969,72</b>
<b>TOTAL</b>		<b>8 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 920 000,00</b>	<b>7 920 000,00</b>	<b>7 920 000,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 920 000,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	23 811,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	1 063 000,00	0,00	1 035 611,00	1 035 611,00	1 035 611,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	4 680 000,00	0,00	4 821 100,00	4 821 100,00	4 821 100,00
75	Autres produits de gestion courante	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>5 770 311,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 885 211,00</b>	<b>5 885 211,00</b>	<b>5 885 211,00</b>
76	Produits financiers		0,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>5 770 311,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 890 311,00</b>	<b>5 890 311,00</b>	<b>5 890 311,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	29 689,00		29 689,00	29 689,00	29 689,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>29 689,00</b>		<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 920 000,00</b>	<b>5 920 000,00</b>	<b>5 920 000,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 000 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 920 000,00

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>1 223 280,72</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	54 500,00	22 422,48	135 577,52	135 577,52	- 158 000,00
204	Subventions d'équipement versées	9 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 465 861,00	627 552,25	1 783 139,89	1 783 139,89	2 410 692,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	201 596,99	9 792,00	105 208,00	105 208,00	115 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 730 957,99</b>	<b>659 766,73</b>	<b>2 057 925,41</b>	<b>2 057 925,41</b>	<b>2 717 692,14</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	164 353,01	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	215 000,00		177 618,86	177 618,86	177 618,86
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>404 353,01</b>	<b>0,00</b>	<b>332 618,86</b>	<b>332 618,86</b>	<b>332 618,86</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 135 311,00</b>	<b>659 766,73</b>	<b>2 390 544,27</b>	<b>2 390 544,27</b>	<b>3 050 311,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	29 689,00		29 689,00	29 689,00	29 689,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>29 689,00</b>		<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 165 000,00</b>	<b>659 766,73</b>	<b>2 420 233,27</b>	<b>2 420 233,27</b>	<b>3 080 000,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 080 000,00</b>
---	---------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	2 376,00	2 376,00	2 376,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>2 376,00</b>	<b>2 376,00</b>	<b>2 376,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	160 760,11	0,00	107 803,11	107 803,11	107 803,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	474 171,50	0,00	203 130,05	203 130,05	203 130,05
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>634 931,61</b>	<b>0,00</b>	<b>310 933,16</b>	<b>310 933,16</b>	<b>310 933,16</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>634 931,61</b>	<b>0,00</b>	<b>313 309,16</b>	<b>313 309,16</b>	<b>313 309,16</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	905 000,00		704 000,00	704 000,00	704 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	507 748,43		548 969,72	548 969,72	548 969,72
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 412 748,43</b>		<b>1 252 969,72</b>	<b>1 252 969,72</b>	<b>1 252 969,72</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 047 680,04</b>	<b>0,00</b>	<b>1 566 278,88</b>	<b>1 566 278,88</b>	<b>1 566 278,88</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 513 721,12
---	--------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 080 000,00</b>
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>1 223 280,72</b>
--	---------------------

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 527 250,28		3 527 250,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 945 000,00		1 945 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	364 780,00		364 780,00
66	Charges financières	100 000,00	0,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	600 000,00	548 969,72	1 148 969,72
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		704 000,00	704 000,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>6 667 030,28</b>	<b>1 252 969,72</b>	<b>7 920 000,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 920 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	29 689,00	29 689,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	135 000,00	0,00	135 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	158 000,00	0,00	158 000,00
204	Subventions d'équipements versés	34 000,00	0,00	34 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 410 692,14	0,00	2 410 692,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	115 000,00	0,00	115 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	20 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	177 618,86		177 618,86
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>3 050 311,00</b>	<b>29 689,00</b>	<b>3 080 000,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 080 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, les travaux réalisés sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 035 611,00		1 035 611,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	4 821 100,00		4 821 100,00
75	Autres produits de gestion courante	3 500,00	0,00	3 500,00
76	Produits financiers	5 100,00	0,00	5 100,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	29 689,00	29 689,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>5 890 311,00</b>	<b>29 689,00</b>	<b>5 920 000,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

2 000 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 920 000,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	107 803,11	0,00	107 803,11
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	2 376,00		2 376,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)		548 969,72	548 969,72
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	704 000,00	704 000,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>110 179,11</b>	<b>1 252 969,72</b>	<b>1 363 148,83</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

1 513 721,12

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

203 130,05

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 080 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>3 499 900,00</b>	<b>3 527 250,28</b>	<b>3 527 250,28</b>
60611	Eau et assainissement	8 000,00	7 000,00	7 000,00
60612	Énergie - Électricité	22 000,00	22 000,00	22 000,00
60622	Carburants	227 200,00	230 000,00	230 000,00
60623	Alimentation		500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	800,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	4 500,00	4 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	20 000,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	7 000,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services	152 200,00	150 000,00	150 000,00
6132	Locations immobilières	500,00	500,00	500,00
6135	Locations mobilières	49 400,00	35 000,00	35 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	25 000,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	8 500,00	6 000,00	6 000,00
61524	Bois et forêts	4 500,00	3 000,00	3 000,00
61551	Matériel roulant	195 000,00	145 000,00	145 000,00
61558	Autres biens mobiliers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	71 500,00	60 000,00	60 000,00
6161	Assurance multirisques	22 500,00	30 000,00	30 000,00
6168	Autres primes d'assurance	27 500,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	20 000,00	16 500,00	16 500,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	500,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	7 500,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	2 500,00	2 500,00
6228	Divers	500,00	140 000,00	140 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	3 500,00	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 250,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6237	Publications	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6238	Divers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	2 500,00	2 500,00
6257	Réceptions	8 650,00	8 000,00	8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	22 000,00	22 000,00	22 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	150,28	150,28
62878	A d'autres organismes	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	5 000,00	4 300,00	4 300,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	15 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 900 000,00</b>	<b>1 945 000,00</b>	<b>1 945 000,00</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 100,00	5 500,00	5 500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	16 400,00	17 000,00	17 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 900,00	3 200,00	3 200,00
64111	Rémunération principale	871 600,00	883 800,00	883 800,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	18 500,00	20 000,00	20 000,00
64118	Autres indemnités	230 000,00	255 000,00	255 000,00
64131	Rémunérations	165 000,00	190 000,00	190 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	180 000,00	180 000,00	180 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	280 000,00	265 000,00	265 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	75 000,00	70 000,00	70 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	10 000,00	11 500,00	11 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 500,00	7 000,00	7 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00		

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6488	Autres charges	26 000,00	26 000,00	26 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	357 051,57	364 780,00	364 780,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6531	Indemnités	55 000,00	60 000,00	60 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 300,00	3 000,00	3 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	18 000,00	18 000,00
65548	Autres contributions	263 251,57	262 400,00	262 400,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	5 000,00	4 780,00	4 780,00
65888	Autres		100,00	100,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>5 756 951,57</b>	<b>5 837 030,28</b>	<b>5 837 030,28</b>
66	Charges financières (b)	100 300,00	100 000,00	100 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	102 500,00	102 513,26	102 513,26
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-2 200,00	-2 513,26	-2 513,26
67	Charges exceptionnelles (c)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	10 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	300 000,00	600 000,00	600 000,00
6875	Dotations aux prov. pour risques et charges exceptionnels	300 000,00	600 000,00	600 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	400 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>6 587 251,57</b>	<b>6 667 030,28</b>	<b>6 667 030,28</b>
023	Virement à la section d'investissement	905 000,00	704 000,00	704 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	507 748,43	548 969,72	548 969,72
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	507 748,43	548 969,72	548 969,72
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 412 748,43</b>	<b>1 252 969,72</b>	<b>1 252 969,72</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 412 748,43</b>	<b>1 252 969,72</b>	<b>1 252 969,72</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>8 000 000,00</b>	<b>7 920 000,00</b>	<b>7 920 000,00</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 920 000,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	54 771,82
Montant des ICNE de l'exercice N-1	57 285,08
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 513,26

SICTOMU - 30 - SICTOMU	BP 2020
------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).  
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	23 811,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	16 811,00	15 000,00	15 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	7 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 063 000,00	1 035 611,00	1 035 611,00
7018	Autres ventes de produits finis	493 000,00	485 011,00	485 011,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	530 000,00	505 600,00	505 600,00
70613	Abonnement pour enlèvement des déchets industriels et cc	40 000,00	45 000,00	45 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	4 680 000,00	4 821 100,00	4 821 100,00
74751	GFP de rattachement	4 680 000,00	4 821 100,00	4 821 100,00
75	Autres produits de gestion courante	3 500,00	3 500,00	3 500,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	3 500,00	3 500,00	3 500,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>5 770 311,00</b>	<b>5 885 211,00</b>	<b>5 885 211,00</b>
76	Produits financiers (b)		5 100,00	5 100,00
761	Produits de participations		5 100,00	5 100,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>5 770 311,00</b>	<b>5 890 311,00</b>	<b>5 890 311,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	29 689,00	29 689,00	29 689,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a.	29 689,00	29 689,00	29 689,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>	<b>29 689,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>5 800 000,00</b>	<b>5 920 000,00</b>	<b>5 920 000,00</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 000 000,00
---	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 920 000,00</b>
--	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	54 500,00	135 577,52	135 577,52
2031	Frais d'études	16 000,00	100 000,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	8 000,00	8 000,00	8 000,00
2051	Concessions et droits similaires	30 500,00	27 577,52	27 577,52
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	9 000,00	34 000,00	34 000,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	9 000,00	7 500,00	7 500,00
2041482	Autres communes - Bâtiments et installations		26 500,00	26 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 465 861,00	1 783 139,89	1 783 139,89
2111	Terrains nus	200 000,00	100 000,00	100 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		37 303,14	37 303,14
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	19 500,00	11 629,00	11 629,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	400 311,00	279 286,79	279 286,79
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	62 850,00	303 130,36	303 130,36
2182	Matériel de transport	1 028 500,00	304 320,00	304 320,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 000,00	1 461,20	1 461,20
2184	Mobilier	8 900,00	9 800,00	9 800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	736 800,00	734 209,40	734 209,40
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	201 596,99	105 208,00	105 208,00
2313	Constructions	201 596,99	105 208,00	105 208,00
Total des dépenses d'équipement		2 730 957,99	2 057 925,41	2 057 925,41
16	Emprunts et dettes assimilées	164 353,01	135 000,00	135 000,00
1641	Emprunts en euros	164 353,01	135 000,00	135 000,00
27	Autres immobilisations financières	25 000,00	20 000,00	20 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	25 000,00	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	215 000,00	177 618,86	177 618,86
020	Dépenses imprévues ( investissement )	215 000,00	177 618,86	177 618,86
Total des dépenses financières		404 353,01	332 618,86	332 618,86
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 135 311,00	2 390 544,27	2 390 544,27
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	29 689,00	29 689,00	29 689,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	29 689,00	29 689,00	29 689,00
13913	Départements	29 689,00	29 689,00	29 689,00
13918	Autres		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		29 689,00	29 689,00	29 689,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 165 000,00	2 420 233,27	2 420 233,27

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

659 766,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 080 000,00

SICTOMU - 30 - SICTOMU	BP	2020
------------------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		2 376,00	2 376,00
2033	Frais d'insertion		2 376,00	2 376,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			<b>2 376,00</b>	<b>2 376,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	634 931,61	310 933,16	310 933,16
10222	F.C.T.V.A.	160 760,11	107 803,11	107 803,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	474 171,50	203 130,05	203 130,05
024	Produits de cessions		0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>634 931,61</b>	<b>310 933,16</b>	<b>310 933,16</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>634 931,61</b>	<b>313 309,16</b>	<b>313 309,16</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	905 000,00	704 000,00	704 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	507 748,43	548 969,72	548 969,72
28031	Amortissements des frais d'études		1 362,30	1 362,30
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 200,00	1 200,00	1 200,00
28041482	Autres communes - Bâtiments et installations		1 000,00	1 000,00
28051	Concessions et droits similaires	5 969,60	275,50	275,50
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	420,00	420,00	420,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains		200,00	200,00
281318	Autres bâtiments publics	43 914,07	43 914,07	43 914,07
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	84 088,00	85 162,31	85 162,31
28152	Installations de voirie		0,00	0,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	245,00	497,00	497,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	4 946,00	14 662,03	14 662,03
28182	Matériel de transport	194 938,16	205 711,98	205 711,98
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 032,00	12 361,36	12 361,36
28184	Mobilier	2 588,88	2 263,09	2 263,09
28188	Autres immobilisations corporelles	157 406,72	179 940,08	179 940,08
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 412 748,43</b>	<b>1 252 969,72</b>	<b>1 252 969,72</b>
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>1 412 748,43</b>	<b>1 252 969,72</b>	<b>1 252 969,72</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>2 047 680,04</b>	<b>1 566 278,88</b>	<b>1 566 278,88</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

1 513 721,12

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 080 000,00

SICTOMU - 30 - SICTOMU	BP 2020
------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00 <sup>a</sup>	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	IV										TOTAL	
	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8		9
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement services urbains,	Action économique	
<b>INVESTISSEMENT</b>												
<b>DEPENSES</b>												
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 285 336,27	0,00	2 285 336,27
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 918 717,41	0,00	1 918 717,41
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00	0,00	34 000,00
Opérations financières	0,00											
Dépenses d'ordre	0,00											
Total dépenses de l'exercice	105 208,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 315 025,27	0,00	2 420 233,27
RAR N-1 et reports	9 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	649 974,73	0,00	659 766,73
Total cumulé dépenses d'investissement	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 965 000,00	0,00	3 080 000,00
<b>RECETTES</b>												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 566 278,88	0,00	1 566 278,88
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 513 721,12	0,00	1 513 721,12
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 080 000,00	0,00	3 080 000,00

## FONCTIONNEMENT

IV												
A1												
<b>DEPENSES</b>												
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 920 000,00	0,00	7 920 000,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 920 000,00	0,00	7 920 000,00
<b>RECETTES</b>												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 920 000,00	0,00	5 920 000,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 920 000,00	0,00	7 920 000,00

de ce état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la structure intercommunale (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et CGCT).

de la structure intercommunale.

ne relevant pas de la structure intercommunale.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>													
<b>DEPENSES</b>													
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 965 000,00	0,00	3 080 000,00
	<b>Dépenses réelles</b>	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 935 311,00	0,00	3 050 311,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 618,86	0,00	177 618,86
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 618,86	0,00	177 618,86
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	135 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	135 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 000,00	0,00	158 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00	0,00	34 000,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
2041482	Autres communes - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00	0,00	26 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 410 692,14	0,00	2 410 692,14
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 303,14	0,00	37 303,14
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 629,00	0,00	11 629,00
2135	Installat* générales, agencements, aménagements des c	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
21566	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 861,00	0,00	307 861,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00	0,00	900 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00	0,00	9 800,00
2186	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	737 099,00	0,00	737 099,00
	<b>Immobilisations en cours</b>	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
	Constructions	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	<b>Res d'ordre</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 689,00	0,00	29 689,00
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 689,00	0,00	29 689,00

REÇU EN PRÉFECTURE

le 19/03/2020

Application agréée E-legalite.com

## IV - ANNEXES

## IV

## A1

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
13913	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 689,00	0,00	29 689,00
13918	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>													
<b>Total recettes d'investissement</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 080 000,00	0,00	3 080 000,00
<b>Recettes réelles</b>													
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 827 030,28	0,00	1 827 030,28
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 513 721,12	0,00	1 513 721,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 513 721,12	0,00	1 513 721,12
10222	F.C.T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 933,16	0,00	310 933,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 803,11	0,00	107 803,11
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 130,05	0,00	203 130,05
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 376,00	0,00	2 376,00
<b>Recettes d'ordre</b>													
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 252 969,72	0,00	1 252 969,72
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	704 000,00	0,00	704 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	704 000,00	0,00	704 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	548 969,72	0,00	548 969,72
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 362,30	0,00	1 362,30
28041482	Autres communes - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275,50	0,00	275,50
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420,00	0,00	420,00
281312	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
28135	Installer générales, agencements, aménagement des cr	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 914,07	0,00	43 914,07
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 162,31	0,00	85 162,31
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	497,00	0,00	497,00
28174	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 662,03	0,00	14 662,03
28174	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 711,98	0,00	205 711,98
28174	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 361,36	0,00	12 361,36
28174	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 263,09	0,00	2 263,09
<b>NNEMENT</b>													
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 940,08	0,00	179 940,08

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

## A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
<b>DEPENSES</b>													
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 920 000,00	0,00	7 920 000,00
<b>Dépenses réelles</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 667 030,28	0,00	6 667 030,28
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 527 250,28	0,00	3 527 250,28
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
61524	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
61752	Documentatation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00	0,00	16 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
6195	Indemnités au comptable et aux régisseurs honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6197	Frais d'actes et de contentieux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6198	annonces et insertions sites et cérémonies catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
6199		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6200		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6201		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6202		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
6203		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6204		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6205		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6206		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
6207		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6208		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6209		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6210		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
6211		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6212		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6213		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6214		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
6215		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6216		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6217		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6218		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
6219		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6220		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6221		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6222		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
6223		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6224		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6225		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6226		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
6227		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6228		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6229		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6230		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
6231		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6232		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6233		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6234		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
6235		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6236		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6237		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6238		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
6239		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6240		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6241		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6242		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
6243		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6244		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6245		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6246		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
6247		0,00											

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	20 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,28	0,00	150,28
62878	A d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00	0,00	4 300,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 945 000,00	0,00	1 945 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	3 200,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	883 800,00	0,00	883 800,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 000,00	0,00	255 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00	0,00	190 000,00
6451	Cotisations à I.U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00	0,00	11 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
6492	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
6493	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
6494	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	364 780,00	0,00	364 780,00
6495	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels dématérialisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00
6496	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
6497	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
6498	Recharges admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
											6 000,00	0,00	6 000,00

REÇU EN PRÉFECTURE  
le 19/03/2020

Application agréée Egalite.com

## IV - ANNEXES

IV

A1

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 400,00	0,00	262 400,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 780,00	0,00	4 780,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 513,26	0,00	102 513,26
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 513,26	0,00	-2 513,26
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
6875	Dotations aux prov. pour risques et charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
<b>Dépenses d'ordre</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 252 969,72	0,00	1 252 969,72
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	704 000,00	0,00	704 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	704 000,00	0,00	704 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	548 969,72	0,00	548 969,72
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	548 969,72	0,00	548 969,72

## RECETTES

<b>Total recettes de fonctionnement</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 920 000,00	0,00	7 920 000,00
<b>Recettes réelles</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 890 311,00	0,00	7 890 311,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
0419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
049	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
060	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 035 611,00	0,00	1 035 611,00
060	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 011,00	0,00	485 011,00
060	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	505 600,00	0,00	505 600,00
060	Abonnement pour enlèvement des déchets industriels et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
060	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 821 100,00	0,00	4 821 100,00
060	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 821 100,00	0,00	4 821 100,00

REÇU EN PREFECTURE  
le 19/03/2020  
Application agréée E-legalite.com

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00	5 100,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00	5 100,00
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 689,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 689,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 689,00	0,00	29 689,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 689,00	0,00	29 689,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisés).

REÇU EN PREFECTURE

le 19/03/2020

Application agréée E-legalite.com

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>7 920 000,00</b>	<b>7 920 000,00</b>
Dépenses de l'exercice	7 920 000,00	7 920 000,00
011 Charges à caractère général	3 527 250,28	3 527 250,28
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 945 000,00	1 945 000,00
022 Dépenses imprévues ( fonctionnement )	100 000,00	100 000,00
023 Virement à la section d'investissement	704 000,00	704 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	548 969,72	548 969,72
65 Autres charges de gestion courante	364 780,00	364 780,00
66 Charges financières	100 000,00	100 000,00
67 Charges exceptionnelles	30 000,00	30 000,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	600 000,00	600 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>7 920 000,00</b>	<b>7 920 000,00</b>
Recettes de l'exercice	5 920 000,00	5 920 000,00
013 Atténuations de charges	25 000,00	25 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 689,00	29 689,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 035 611,00	1 035 611,00
74 Dotations, subventions et participations	4 821 100,00	4 821 100,00
75 Autres produits de gestion courante	3 500,00	3 500,00
76 Produits financiers	5 100,00	5 100,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 000 000,00	2 000 000,00

REÇU EN PREFECTURE

le 19/03/2020

Application agréée E-legalite.com



SICTOMU - 30 - SICTOMU

BP 2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1.2

DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	115 000,00	115 000,00
Dépenses de l'exercice	105 208,00	105 208,00
Non individualisées en opérations	105 208,00	105 208,00
23 Immobilisations en cours	105 208,00	105 208,00
Restes à réaliser - reports	9 792,00	9 792,00
Non individualisées en opérations	9 792,00	9 792,00
23 Immobilisations en cours	9 792,00	9 792,00

REÇU EN PREFECTURE

le 19/03/2020

Application agréée E.legalite.com

ement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).  
 correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>2 965 000,00</b>	<b>2 965 000,00</b>
Dépenses de l'exercice	2 315 025,27	2 315 025,27
Non individualisées en opérations	2 315 025,27	2 315 025,27
020 Dépenses imprévues (investissement)	177 618,86	177 618,86
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	29 689,00	29 689,00
16 Emprunts et dettes assimilées	135 000,00	135 000,00
20 Immobilisations incorporelles	135 577,52	135 577,52
204 Subventions d'équipement versées	34 000,00	34 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 783 139,89	1 783 139,89
27 Autres immobilisations financières	20 000,00	20 000,00
Restes à réaliser - reports	649 974,73	649 974,73
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>649 974,73</b>	<b>649 974,73</b>
20 Immobilisations incorporelles	22 422,48	22 422,48
21 Immobilisations corporelles	627 552,25	627 552,25
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>3 080 000,00</b>	<b>3 080 000,00</b>
Recettes de l'exercice	1 566 278,88	1 566 278,88
Non affectées aux opérations	1 566 278,88	1 566 278,88
021 Virement de la section de fonctionnement	704 000,00	704 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	548 969,72	548 969,72
10 Dotations, fonds divers et réserves	310 933,16	310 933,16
20 Immobilisations incorporelles	2 376,00	2 376,00
Restes à réaliser - reports	1 513 721,12	1 513 721,12
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>1 513 721,12</b>	<b>1 513 721,12</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	1 513 721,12	1 513 721,12

REÇU EN PREFECTURE

le 19/03/2020

Application agréée E-impôts.com

sement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).  
 correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002  
 a colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	
	812 Collecte et traitement des	
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>2 965 000,00</b>	
Dépenses de l'exercice	2 315 025,27	
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>2 315 025,27</b>	
020 Dépenses imprévues ( investissement )	177 618,86	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	29 689,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	135 000,00	
20 Immobilisations incorporelles	135 577,52	
204 Subventions d'équipement versées	34 000,00	
21 Immobilisations corporelles	1 783 139,89	
23 Immobilisations en cours	0,00	
27 Autres immobilisations financières	20 000,00	
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>649 974,73</b>	
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>649 974,73</b>	
20 Immobilisations incorporelles	22 422,48	
21 Immobilisations corporelles	627 552,25	
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>3 080 000,00</b>	
Recettes de l'exercice	1 566 278,88	
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>1 566 278,88</b>	
021 Virement de la section de fonctionnement	704 000,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	548 969,72	
10 Dotations, fonds divers et réserves	310 933,16	
20 Immobilisations incorporelles	2 376,00	
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>1 513 721,12</b>	
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>1 513 721,12</b>	
001 Solde d'exécution de la section d'investis	1 513 721,12	

REÇU EN PREFECTURE  
le 19/03/2020  
Application agréée E-Regalite.com

SICTOMU - 30 - SICTOMU

BP 2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

REÇU EN PREFECTURE

le 19/03/2020

Application agréée E.legitix.com

N° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.

la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).  
les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)			Profil d'amortissement (7)	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>															
1641 Emprunts en euros (total)															
586572 3															
MON246879/02618	CREDIT AGRICOLE DU GARD	08/03/2005		01/11/2005	3 550 536,55	F		3,91	4,35562		A	X		N	A-1
MIN240744EUR AV	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/08/2007		01/08/2008	3 550 536,55	F		4,72	4,78973		A	X		N	A-1
MIN240744EUR/02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/07/2008		01/02/2009	1 218 036,55	F		4,68	4,78592		A	X		N	A-1
A1710028CONTR B	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/10/2008		01/11/2009	1 200 000,00	F		5,69	5,69		A	X		N	A-1
<b>Total général</b>	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC ROUSS	25/01/2010		25/04/2010	330 000,00	V		1,706	1,46365		T	X		N	A-1
					3 550 536,55										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

REÇU EN PREFECTURE

le 19/03/2020

Application agréée E-legalis.com

## IV - ANNEXES

## IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## A.2.2

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>													
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 212 974,30					133 541,35	96 597,25	0,00	54 668,30	
565572 3		0,00		2 212 974,30					133 541,35	96 597,25	0,00	54 668,30	
MON24887902618	N	0,00		220 204,37	4,83	F	4,35562		40 728,89	8 609,99	0,00	1 169,56	
MIN240744EUR_AV	N	0,00		778 570,01	12,56	F	4,78973		46 826,12	37 360,98	0,00	14 590,84	
MIN240744EUR02	N	0,00		902 273,12	18,08	F	4,78592		30 497,78	42 226,38	0,00	37 399,17	
A1710028CONTR B	N	0,00		94 384,94	18,83	F	5,69		2 884,54	5 370,50	0,00	867,73	
	N	0,00		217 541,86	15,00	V	1,46365		12 604,02	3 029,40	0,00	640,98	
<b>Total général</b>		0,00		2 212 974,30					133 541,35	96 597,25	0,00	54 668,30	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

REÇU EN PREFECTURE

le 19/03/2020

Application agréée E-legalité.com

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.3

## REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat bonifiées	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.  
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
 (8) Montant, index ou formule.  
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.  
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.  
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours	Montant en euros	Nombre de produits	% de l'encours	Montant en euros						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)			5									
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier			100,00%									
(C) Option d'échange (swaption)			2 212 974,30									
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé												
(E) Multiplicateur jusqu'à 5												
Autres types de structures												

Ce tableau retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

REÇU EN PREFECTURE  
le 19/03/2020  
Application agréée E-legalité.com

## IV - ANNEXES

IV

A2.5

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tizine), swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

REÇU EN PREFECTURE

le 19/03/2020

Application agréée E-legalite.com

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et con

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b>			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
0,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Bacs roulants et conteneurs	7	28/02/2017
Linéaire	Caissons et bennes de déchèteries	7	28/02/2017
Linéaire	Colonnes enterrées, semi-enterrées et aériennes	7	28/02/2017
Linéaire	Frais d'études	1	28/02/2017
Linéaire	Installation système téléphonie	3	28/02/2017
Linéaire	Matériel informatique	3	28/02/2017
Linéaire	Matériel roulant inférieur à 8000€	5	28/02/2017
Linéaire	Mobilier	7	28/02/2017
Linéaire	Nouvelle construction bâtiment	25	28/02/2017
Linéaire	Nouvelle construction déchèterie	25	28/02/2017
Linéaire	Outillage de garage, matériel technique de rangement	5	28/02/2017
Linéaire	Réhabilitations des colonnes et bennes	3	28/02/2017
Linéaire	Rénovations des bâtiments et installations	15	28/02/2017
Linéaire	Travaux de voiries (structures, enrobé dalle)	15	28/02/2017
Linéaire	Travaux éclairage, réseaux,...	7	28/02/2017
Linéaire	Véhicules de collecte (BOM, châssis, Grue)	7	28/02/2017
Linéaire	Véhicules léger	5	28/02/2017
Linéaire	Particip. travx génie civ. communes install. colonnes	5	14/03/2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)</b>	<b>A5</b>

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.  
B-3-4-A4

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>342 307,86</b>	<b>342 307,86</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>135 000,00</b>	<b>135 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	135 000,00	135 000,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>207 307,86</b>	<b>207 307,86</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	29 689,00	29 689,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	177 618,86	177 618,86
020	Dépenses imprévues ( investissement )	177 618,86	177 618,86

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>342 307,86</b>	<b>659 766,73</b>	<b>D001 0,00</b>	<b>1 002 074,59</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 360 772,83</b>	<b>III 1 360 772,83</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>107 803,11</b>	<b>107 803,11</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	107 803,11	107 803,11
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>1 252 969,72</b>	<b>1 252 969,72</b>
28031	Amortissements des frais d'études	1 362,30	1 362,30
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 200,00	1 200,00
28041482	Autres communes - Bâtiments et installations	1 000,00	1 000,00
28051	Concessions et droits similaires	275,50	275,50
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	420,00	420,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	200,00	200,00
281318	Autres bâtiments publics	43 914,07	43 914,07
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	85 162,31	85 162,31
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	497,00	497,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	14 662,03	14 662,03
28182	Matériel de transport	205 711,98	205 711,98
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 361,36	12 361,36
28184	Mobilier	2 263,09	2 263,09
28188	Autres immobilisations corporelles	179 940,08	179 940,08
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	704 000,00	704 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>1 360 772,83</b>	<b>0,00</b>	<b>1 513 721,12</b>	<b>203 130,05</b>	<b>3 077 624,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 1 002 074,59</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 3 077 624,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) + 2 075 549,41</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				<b>Recettes issues de la TEOM</b>	
				<b>Dotations et participations reçues</b>	
				<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>		<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	<b>1 863 532,07</b>		<b>Dotations et subventions reçues</b>	<b>0,00</b>
2051	Concessions et droits similaires	27 577,52			
2111	Terrains nus	100 000,00			
2135	Installat° générales, agencements, aménage	279 286,79			
2158	Autres installations, matériel et outillage tech	303 130,36			
2182	Matériel de transport	304 320,00			
2184	Mobilier	9 800,00			
2188	Autres immobilisations corporelles	734 209,40			
2313	Constructions	105 208,00			
	<b>Autres dépenses éventuelles</b>	<b>0,00</b>		<b>Autres recettes éventuelles</b>	<b>0,00</b>
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 863 532,07</b>		<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>1 863 532,07</b>		<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

## A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

SICTOMU - 30 - SICTOMU

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

A9

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>				
	Dépenses nettes (a-c)				
	<b>RECETTES (b)</b>				
	Recettes nettes (b-d)				

Le présent tableau est annexé au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
 Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
 Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
 Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
 Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

REÇU EN PREFECTURE  
 le 19/03/2020  
 Application agréée E-lega.com

## IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

## IV - ANNEXES

IV

B1.2

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 5 890 311,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>III 0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

**SICTOMU - 30 - SICTOMU**

**BP**

**2020**

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

**B1.4**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

**REÇU EN PREFECTURE**  
 le 19/03/2020  
 Application agréée E-legalite.com

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

## SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :			0,00				
TOTAL Recettes			TOTAL Dépenses				
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

## IV - ANNEXES

IV

C1

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>								
Attaché		10	0	0	10	4,9	0	4,9
Ingénieur	A	1	0	0	1	1	0	1
Ingénieur Principal	A	1	0	0	1	0	0	0
Rédacteur	A	1	0	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif	B	2	0	0	2	0	0	0
Adjoint administratif principal 2e classe	C	3	0	0	3	1	0	1
	C	2	0	0	2	1,9	0	1,9
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>								
Technicien principal 1ère classe		46	0	0	46	34	1	35
Technicien principal 2e classe	B	2	0	0	2	2	0	2
Adjoint technique	B	2	0	0	2	0	0	0
Adjoint technique principal 1ere classe	C	22	0	0	22	16	1	17
Adjoint technique principal 2eme classe	C	4	0	0	4	1	0	1
Agent de maîtrise	C	13	0	0	13	12	0	12
Agent de maîtrise principal	C	2	0	0	2	2	0	2
	C	1	0	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>56</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56</b>	<b>38,9</b>	<b>1</b>	<b>39,9</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/JC du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.  
 (2) Catégories : A, B ou C.  
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.  
 (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur période d'activité sur l'année :  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année  
 exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 \* 6/12).  
 Par exemple : un agent recruté à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).  
 Note : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

REÇU EN PREFECTURE  
 le 19/03/2020  
 Application agréée E-legalites.com

## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH		0,00	Article 3-4	CDI
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
1 Adjoint technique	C	TECH		0,00	Article 3-a	CDD
5 Adjoints techniques	C	TECH		0,00	Article 3-1	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1<sup>ème</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

er si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

ent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le

t de l'article 21 de la loi n°2012-347.

ent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE  
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D UZES			24 000,00
SITDOM DU GARD RHODANIEN			24 000,00
SYNDICAT SUD RHONE ENVIRONNEMENT			215 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>TOTAL</b>						

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,  
A Arpaillargues, le 10/03/2020  
Le Président,



Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.  
A Arpaillargues, le 10/03/2020

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 70  
 Nombre de membres présents : 27 présents  
 Nombre de suffrages exprimés : 47  
 VOTES : Pour : 47  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Date de convocation : 04/03/2020

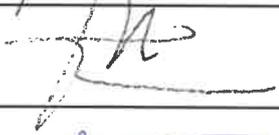
AIGALIERS	
AIGALIERS	
ARGILLIERS	
ARGILLIERS	
ARPAILLARGUES-AUREILHAC	
ARPAILLARGUES-AUREILHAC	
BELVEZET	
BELVEZET	
BOUQUET	
BOUQUET	
CASTILLON DU GARD	
CASTILLON DU GARD	
COLLIAS	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

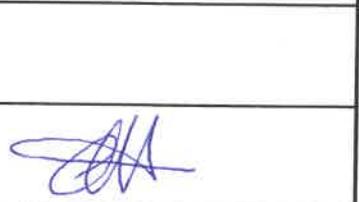
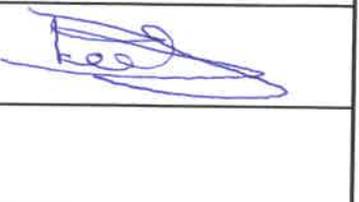
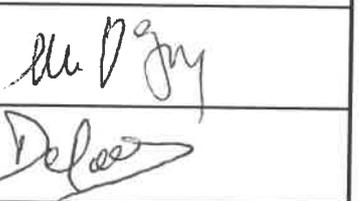
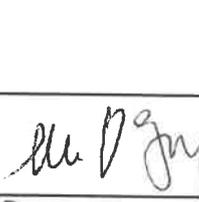
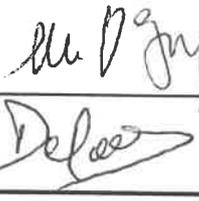
COLLIAS	
FLAUX	
FLAUX	
FOISSAC	
FOISSAC	
FONS-SUR-LUSSAN	
FONS-SUR-LUSSAN	
FONTARECHES	
FONTARECHES	
FOURNES	
FOURNES	
LA BASTIDE D'ENGRAS	
LA BASTIDE D'ENGRAS	
LA BRUGUIERE	
LA BRUGUIERE	
LA CAPELLE ET MASMOLENE	
LA CAPELLE ET MASMOLENE	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

LUSSAN	
LUSSAN	
MONTAREN ET ST MEDIERS	
MONTAREN ET ST MEDIERS	
POUGNADORESSE	
POUGNADORESSE	
POUZILHAC	
POUZILHAC	
REMOULINS	
REMOULINS	
ST BONNET DU GARD	
ST BONNET DU GARD	
ST HILAIRE D'OZILHAN	
ST HILAIRE D'OZILHAN	
ST HIPPOLYTE DE MONTAIGU	
ST HIPPOLYTE DE MONTAIGU	
ST LAURENT LA VERNEDE	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

ST LAURENT LA VERNEDE	
ST MAXIMIN	
ST MAXIMIN	
ST QUENTIN LA POTERIE	
ST QUENTIN LA POTERIE	
ST SIFFRET	
ST SIFFRET	
ST VICTOR DES OULES	
ST VICTOR DES OULES	
SANILHAC SAGRIES	
SANILHAC SAGRIES	
SERVIES ET LABAUME	
SERVIES ET LABAUME	
UZES	
UZES	
VALLABRIX	
VALLABRIX	

VALLERARGUES	
VALLERARGUES	
VALLIGUIERES	
VALLIGUIERES	
VERS PONT DU GARD	
VERS PONT DU GARD	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/03/20, et de la publication le 19/03/20

A Argilliers, le 19/03/20



Syndicat Intercommunal  
de Collecte et de Traitement  
des Ordures Ménagères  
de la région d'Uzès

**REÇU EN PREFECTURE**  
le 19/03/2020  
Application agréée E-legalite.com



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SICTOMU

**SEANCE DU 10 mars 2020**

Date d'envoi de la convocation :  
04 mars 2020

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Pouvoirs
70	47	0

Votes		
Pour	Contre	Abstention
47	0	0

Objet de la délibération
<p><b>N° 11-2020-03-10</b> Présentation et approbation du Budget Primitif 2020</p>

L'an deux mille vingt, le dix mars à dix-huit heures trente, le comité syndical, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à ARPAILLARGUES ET AUREILHAC, en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain VALANTIN, Président du SICTOMU.

**PRÉSENTS :**

Mesdames : S. REVILLON, M. NIGGEL, J. BRAULT, C. GREFFEUILLE, D. LAVILLETTE, C. DHOYE, M-B VEZON, P. RENAULT, M. GIANNUZZI, N. RAYSSIGUIER, B. DEBAUDRINGHIEN.

Messieurs : S. BLANC, G. CHRISTOL, D. VERSTRAETE, R. CLENET, G. DAUTREPPE, A. VALANTIN, C. ROUSSEL, M. BARDOC, S. PALAY, Y. MAZEL, E. SOURO, M. GENVRIN, P. MEJEAN, P. GISBERT, D. GODEFROY, M. GUERBER, F. TICHADOU, D. SERRE, P. GIRAUD, D. AUDIBERT, J-L. LABOURAYRE, G. PEDRO, D. BRAILLY, J. DELARBRE, G. DELSART, A. ROUAUD, G. JEAN, G. CHAPEL, D. VINCENT, B. CANAL, L. BOYER, F. MAZIER, G. BONNEAU, C. EKEL, L. POUDEVIGNE, O. SAUZET.

**POUVOIRS :**

Néant

**EXCUSÉS :**

Mesdames : GRANET Josiane, RUFFENACH Hélène, VINAS Catherine, DUPLAN Marie-Christine

Messieurs : FABROL Frédéric, MANCHON Jean-Claude, PERLES Serge, PIRON Cyril, BEYOU Gilles, DALVERNY Michel, SERRE Dominique, DUCROS Claude, AUDIBERT David, MOULIN Jean-Marie, RIEU Raymond, ROSA Joël, FRANCOIS Laurent, PEREZ Thierry, MILESI Laurent

Secrétaire de séance : Monsieur Maurice BARDOC, Communauté de Communes du Pont du Gard.

**Sur proposition de Monsieur le Président :**

VU l'examen en Bureau le 03 mars 2020,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1, L.5211-2, L.2121-31, L.2122-21 et R.2342-1 et suivants,

VU les articles L1612-2 et L1612-8 du CGCT,

CONSIDERANT la délibération 2020 du comité syndical prenant acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire,

CONSIDERANT l'adoption du compte de gestion dressé par le receveur,

CONSIDERANT l'adoption du compte administratif,

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 19/03/2020**

Application agréée E-legalite.com



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SICTOMU**

SEANCE DU 10 mars 2020

Il a été proposé d'approuver le Budget Primitif 2020 du Syndicat, lequel s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de **11 000 000,00 €** comme suit :

- Section de fonctionnement :	7 920 000, 00 €
- Section d'investissement	3 080 000, 00 €

**Le Comité Syndical, après en avoir débattu et délibéré à l'unanimité, décide :**

- **D'approuver** le Budget primitif 2020, après en avoir fait une présentation détaillée.

Ainsi fait et délibéré

Fait à Argilliers, le 11 mars 2020,  
Extrait certifié conforme,  
Le Président, Alain VALANTIN



Délibération transmise au Préfet du Gard par voie dématérialisée.  
Annexe(s) : BP 2020  
Copie à : Trésorier, Service Comptabilité,

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Toute personne qui désire contester la présente décision peut saisir le Tribunal Administratif de Nîmes d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision. Ces démarches prolongent le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans le délai de deux mois qui suit la réponse. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application « Télérecours Citoyens » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)